

Commission d'orientation Cyclisme pour tous

19 novembre 2016, Château Bromont

Présences :

Amélie Lepage	Léo Gagné	Frédérique Moulin
Hélène Soulard	Georges Cloutier	Julie Duguay
Sophie Asselin	Gaetan Leclerc	Philippe Gravel (PM)
Léon Thériault	Francis Rancourt	André Michaud (PM)
Laure Hennebique	Dany Beaulieu	

Ordre du jour :

9h00	Accueil et brève présentation des intervenants présents
9h15	Présentation du bilan de la saison 2016 du secteur (rapport des activités) Brève présentation du nouveau site Web de la FQSC
09h45	Sujet 1 : Membership – Analyse de l'offre et stratégie de croissance <i>Offre de services du secteur</i> <i>Résultats de l'analyse du sondage auprès des membres</i> <i>Préoccupations des membres, enjeux et défis</i>
10h15	Pause (15 min)
10h30	Sujet 2 : La sécurité routière, un enjeu touchant tous les membres de la FQSC Mandat, stratégie, projets <i>Le rôle de la FQSC en matière de sécurité routière, revendications (modifications de lois), sensibilisation et implications</i>
11h45	Dîner
13h00	Sujet 3 : Les événements en Cyclisme pour tous <i>Résultats de l'analyse du sondage auprès des organisateurs</i> <i>Analyse de la participation au sein des événements (tendances)</i> <i>Types d'événements, réglementation, calendrier préliminaire 2017</i>
14h30	Pause (15 min)
14h45	Encadreurs en événements <i>Exigence d'une formation en premiers soins depuis 2016</i> <i>Introduction du maillot d'encadreurs en 2016</i> <i>Recertification des encadreurs formés dans le passé</i>
15h30	Élections du secteur cyclisme pour tous
15h45	Retour en groupe et bilan de la commission d'orientation
16h00	Fin de la commission d'orientation

Début de la réunion à 9h00

Amélie Lepage ouvre la réunion en expliquant le déroulement de la journée et Hélène Soulard souhaite la bienvenue à tous les participants.

Présentation rapide des intervenants présents.

Rapport d'activité

Hélène Soulard présente le rapport d'activités de la saison 2016.

Nouvelle identité visuelle de la fédération

Présentation du nouveau logo de la FQSC et de la réflexion ayant menée vers ce visuel.

Présentation des objectifs de la refonte du site Web de la FQSC et des caractéristiques.

Georges Cloutier suggère de rendre l'onglet « adhésion et affiliation » plus lisible sur le site Web

Sujet 1 : Membership – Analyse de l'offre et stratégie de croissance

Amélie Lepage rappelle les différents éléments inclus dans l'offre de service en Cyclisme pour tous ainsi que les résultats du sondage effectué auprès des membres en fin de saison (voir présentation powerpoint). Parmi ces résultats, quelques points sont discutés :

Les répondants accordent une importance particulière aux « festivités sur le site » ainsi qu'à « l'ambiance sur l'événement ».

Pour plusieurs répondants, le fait de participer à un événement est un « projet entre amis », ce qui porte à croire que des tarifs de groupes pourraient être un incitatif pertinent.

Parmi les critères qui peuvent inciter les répondants à participer à un événement, le choix du parcours est parmi les derniers, ce qui étonne la plupart des gens présents. Il est discuté que les cyclistes sous-estiment probablement l'importance qu'ils accordent à cet aspect et qu'un choix de parcours non sécuritaire par exemple affecterait probablement le taux de rétention à un événement.

Plusieurs personnes présentes sont d'avis que les participants n'auraient probablement pas les mêmes critères s'ils répondaient au sondage en début de saison (et n'avaient pas certains événements précis en tête au moment d'y répondre). Léo Gagné suggère d'effectuer le sondage avant le début de la saison.

Hélène Soulard demande aux organisateurs présents s'ils effectuent des sondages auprès de leurs participants. Sophie Asselin et Frédérique Moulin confirment qu'elles envoient effectivement un sondage à leurs participants dans les deux semaines suivant l'événement. Sophie Asselin confirme que les résultats obtenus pour le TCCB sont près de ceux reçus par le secteur.

Georges Cloutier suggère que le secteur pourrait proposer un modèle de sondage à transmettre aux organisateurs. Ce dernier pourrait être utilisé sur une base volontaire.

Françis Rancourt suggère d'augmenter la base de participation, par exemple en incluant les personnes qui prennent une licence d'un jour. Le public en CPT est nouveau, peut-être moins expérimenté et qui ne connaît pas forcément bien le secteur.

Amélie Lepage informe les personnes présentes qu'un recensement des clubs non-compétitifs au Québec est en cours et qu'il est prévu de communiquer avec eux au mois de janvier pour leur faire part de l'offre de service du secteur.

Dany Beaulieu demande si c'est la première année que le secteur effectue une démarche promotionnelle de ses activités. Trouve le document de présentation utile puisqu'il explique clairement aux cyclistes l'intérêt d'adhérer, notamment pour la couverture en assurance.

Frédérique Moulin dit qu'en Outaouais, la plupart des résidents sont fonctionnaires et disposent d'une assurance. Il faudrait trouver une façon de « vendre » l'offre à ces personnes qui sont déjà couvertes. Hélène Soulard suggère de creuser du côté de la couverture en assurance offerte à ces personnes, lesquelles ne couvrent peut être pas certaines situations particulières. Il faudrait regarder si la couverture en assurance de la FQSC est plus intéressante pour les cyclistes.

Françis Rancourt demande s'il faut encore qu'un club s'affilie et que tous les membres adhèrent également. Amélie Lepage confirme que c'est une exigence de l'assureur de la FQSC et rappelle l'importance de bien communiquer sur le reste de l'offre du secteur.

Léon Thériault demande s'il y a des suivis post mortem effectués avec les partenaires des organisateurs d'événements. Il demande également si les suivis sont faits de manière systématique. Francis Rancourt considère que la FQSC n'a pas à intervenir directement sur cet aspect. Cela pourrait être inséré dans le cahier des charges à destination des organisateurs.

PAUSE

Sujet 2 : La sécurité routière, un enjeu touchant tous les membres de la FQSC (Mandat, stratégie, projets)

Amélie Lepage rappelle que la sécurité routière a été érigée en valeur et préoccupation de la FQSC de façon globale. Tout le monde est d'accord pour dire que cela concerne tous les membres et pas seulement ceux en CPT.

Le fait que la sécurité routière soit « adoptée comme une valeur corporative » implique des actions nombreuses à poser et ce, dans tous les secteurs de la fédération (impliquer tout le personnel).

Léon Thériault rappelle l'importance de la perception par tous les usagers. Il est nécessaire d'indiquer aux partenaires la volonté de partager les préoccupations des uns et des autres.

Frédérique Moulin soutient que la sécurité routière devrait être mise de l'avant dans différentes activités. En Route et piste par exemple, c'est totalement pertinent puisque les compétiteurs s'entraînent sur les routes. Elle mentionne qu'il est important d'éduquer les cyclistes aussi; que les membres doivent bien se comporter et être des ambassadeurs de bons comportements. Elle soutient que les cyclistes devraient eux aussi être vigilants à l'égard des autres usagers de la route plus vulnérables, comme les piétons.

Pour Léo Gagné, pour toucher le public des autres secteurs, il faudrait introduire ces notions d'éthique dans les formations d'entraîneurs. La connaissance et le respect du CSR devraient être diffusés par ces moyens qui utilisent déjà.

Hélène Soulard répond que les entraîneurs ne sont pas formés par la FQSC mais par un programme national (Programme de certification des entraîneurs nationaux) sur lequel la fédération n'a que peu de prise. Elle précise que la FQSC pourrait cependant proposer de rédiger le contenu de la formation pour la fédération nationale (pouvoir de recommandation). En tant qu'entraîneur, elle confirme que la sécurité routière n'est pas abordée. Le volet sécurité routière pourrait être abordé durant les camps d'entraînement qui sont organisés au Québec.

Gaetan Leclerc rappelle que les coureurs pro se permettent des comportements qui ne sont pas forcément sécuritaires, alors même qu'ils constituent des modèles pour les jeunes.

Julie Duguay précise que le DG de la fédération nationale est sensible aux problématiques de sécurité routière.

Frédérique Moulin est surprise d'apprendre que les jeunes ne sont pas formés à ces problématiques durant les entraînements.

Francis Rancourt suggère qu'une case soit ajoutée sur toutes les licences, comme une sorte d'engagement moral des cyclistes lorsqu'ils adhèrent à la FQSC.

Léo Gagné propose que le réseau du sport étudiant pourrait être approché. Professeurs d'éducation physique ensuite. Hélène confirme que le message passe par les jeunes. Léon Thériault précise qu'il faut accentuer les volets scolaires et solliciter les partenaires en ce sens.

Pour Hélène Soulard, il faudrait voir à intensifier l'information sur Roulons avec classe.

Amélie Lepage souligne qu'un prix sera d'ailleurs remis à la SQ pour le soutien apporté à la promotion du projet Roulons avec classe.

Dany Beaulieu constate que les progrès de cohabitation sur la route sont perceptibles. Il reste nécessaire de continuer la sensibilisation, notamment en début de saison.

Frédérique Moulin précise que la SAAQ a effectué une démonstration sur les angles morts des camions lourds dans le cadre des Grands Prix cyclistes de Gatineau et que la démarche a connu un grand succès. Léon Thériault suggère que la démonstration pourrait être faite au Salon du vélo.

Amélie Lepage rappelle que la fédération est ouverte à toute suggestion/ revendication.

Léo Gagné suggère d'ajouter une revendication portant sur l'obligation d'ajouter des miroirs sur les poids lourds.

Léon Thériault souligne l'importance d'utiliser un petit rétroviseur sur les vélos, et de faire signe aux automobilistes pour indiquer qu'on les a vus.

Léon Thériault rappelle que les cyclistes doivent être conscients qu'ils sont vulnérables sur la route. Il fait le lien avec la revendication de la fédération à ce sujet, sur l'instauration du principe de prudence dans le CSR.

Hélène Soulard considère que la FQSC doit intervenir auprès des organisations telles que la SAAQ qui font de la sensibilisation, pour leur rappeler de mentionner les cyclistes dans leurs messages sur les usagers vulnérables.

Léon Thériault rappelle qu'il est également important de sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être respectueux sur la route. Hélène soutient que la fédération a un devoir d'éducation des membres (tous secteurs confondus) sur la connaissance et le respect du CSR. Elle précise qu'elle travaillera en ce sens, pour mettre en place une « éthique de rouler ». Tout le monde s'entend pour dire que les cyclistes doivent être respectueux s'ils veulent être respectés.

Gaetan Leclerc rappelle que les campagnes de sensibilisation de la SAAQ sont calquées sur les données statistiques et que l'an prochain, ces dernières devraient porter sur les motocyclistes puisque leur bilan est moins bon cette année.

Léon Thériault mentionne qu'il n'est pas à l'aise avec la revendication sur l'Idaho stop et ne croit pas que la société québécoise ait fait suffisamment de chemin en matière de partage de la route pour se prévaloir d'une telle mesure. Il dit qu'il faut faire prendre de bonnes habitudes aux usagers dans un premier temps.

Frédérique Moulin confirme qu'elle est du même avis que Léon Thériault au sujet de l'Idaho stop.

Amélie Lepage rappelle la consultation publique qui a été annoncée et précise que plus d'informations seront communiquées aux membres de la FQSC dans les semaines à venir (consultation au printemps).

Amélie indique que la FQSC a approché Desjardins pour devenir un second partenaire du Tour du Silence et qu'elle est en attente d'un retour de leur part.

Dîner

Sujet 3 : Événements en CPT

Gaetan Leclerc demande quelle est la limite entre la responsabilité de la FQSC et celle de l'organisateur d'événement.

Hélène répond que la FQSC émet des normes et a le mandat de les faire respecter. Et qu'en événement, une norme obligatoire qui ne serait pas respectée empêcherait le départ de l'événement. Mais qu'un commissaire pourrait laisser un événement se dérouler si c'est une norme optionnelle qui n'est pas respectée.

Dany Beaulieu demande ce qui se passe dans les cas où les organisations ne font pas sanctionner leur événement. Hélène répond que c'est la responsabilité de l'organisateur, et qu'en cas d'incident, c'est sa responsabilité qui serait engagée. Pour elle, le calcul est rapidement fait entre les coûts qui peuvent être consécutifs à une activation en responsabilité et le coût de la sanction. Idem pour les participants qui ne sont pas couverts en assurance, ou qui ont une licence mais qui participent à un événement non sanctionné.

Dany Beaulieu demande si la FQSC ne devrait pas sensibiliser les organisations à ce sujet. Amélie répond que la fédération, et a fortiori le secteur, est de plus en plus connu, et accroît sa communication sur ce point. Hélène rappelle la distinction entre les deux types d'assurance : civile et accident.

Gaetan Leclerc souligne que certaines organisations peuvent obtenir des sanctions mais ne pas respecter des règles importantes (traitement adéquat des bénévoles, etc.). Hélène répond que les post mortem sont importants pour pouvoir évaluer les organisations d'une année à l'autre.

Gaetan Leclerc rappelle qu'il est important que les organisateurs aient bien en main leur permis du MTQ durant l'événement en cas d'interception par les corps policiers (situation vécue au courant de l'été 2016). Il ajoute que le cellulaire doit être interdit en événements et qu'il importe de communiquer l'interdiction aux participants.

Au sujet de la progression du nombre d'événements au Québec, Amélie Lepage indique que tout porte à croire qu'il tend à se stabiliser. Hélène ajoute que les cyclistes qui participent à des événements varient leurs expériences et ne participent pas nécessairement à plusieurs éditions consécutives, malgré leur satisfaction (recherche de variété et de nouvelles expériences).

Pour Dany Beaulieu, les organisateurs doivent renouveler leur offre, s'adapter au goût du jour et y apporter des nouveautés. Il est important de proposer des alternatives pour que les événements aient une offre plus familiale (avec les enfants, les personnes âgées) et qu'ils s'adressent à une clientèle inclusive.

Gaetan Leclerc rappelle que la population vieillit, mais Hélène est d'avis qu'il s'agit probablement d'un atout pour le secteur.

Facturation des services offerts par la Sûreté du Québec dans les événements & disponibilité des ressources

Gaetan Leclerc mentionne que quatre organisations ont reçu une facture en 2016 (les mêmes qu'en 2015) et que cette réalité ne s'est pas étendue à davantage d'organisations comme prévu initialement. Il ajoute que certains motards d'expérience de la SQ partent à la retraite et ne sont pas renouvelés (transferts de connaissances plus difficiles), ce qui pourrait forcer une réorganisation des effectifs sur le territoire (plus de véhicules et moins de motos).

Une alternative pour contribuer à la sécurisation des parcours par les organisateurs pourrait passer par l'assignation de signaleurs à certains endroits critiques sur les parcours, comme c'est maintenant exigé par le MTQ sur certains événements. Coût : 86\$/heure pour un policier et 17,81\$/heure pour un signaleur. Cette information devrait être transmise aux organisateurs.

Francis Rancourt précise que la mise en place de signaleurs dépend de l'autorisation d'un plan de signalisation préalable (signé par un ingénieur).

Frédérique Moulin ajoute que les organisateurs ont cependant le pouvoir d'adapter les parcours et de sortir des villes afin de réduire les besoins en présences policières.

Hélène Soulard rappelle qu'il faut distinguer la problématique du coût et la question des effectifs.

Frédérique Moulin confirme qu'elle a dû adapter la date de son événement en raison d'autres événements requérant des effectifs policiers.

Francis Rancourt fait état de son inquiétude sur la possibilité d'un conflit de date (disponibilité des effectifs policiers) entre le GDPL et le Tour de Beauce, deux événements très importants pour la population et le sport cycliste. Il s'interroge sur les critères qui seront appliqués pour prioriser l'assignation de ressources (très nombreuses) à ces événements.

Sujet 4 : Les Encadreur en événements

Présentation des nouveautés introduites au courant de la saison 2016 par Amélie Lepage (obligation de détenir une certification en premiers soins pour avoir une licence d'encadreur, introduction d'un maillot pour les encadreur qui souhaitent être identifiés ou prendre part à des événements au calendrier). Retour sur la saison 2016 et sur les événements où des encadreur ont été demandés.

Léon Thériault souligne que l'introduction d'un maillot propre aux encadreur vise aussi à envoyer un message aux corps policiers sur la préoccupation de la FQSC en matière de sécurité routière.

Philippe Gravel rappelle le rôle des encadreur dans les événements, la plus-value qu'ils représentent pour l'expérience des participants. Il explique que les demandes de formations visent à répondre à des besoins qui peuvent varier légèrement d'un club/groupe à un autre et qu'il est donc approprié d'adapter un peu le discours pour répondre à ces différents besoins.

Gaetan Leclerc demande la différence par rapport à la formation donnée par VéloQuébec.

Philippe Gravel répond que la formation de la FQSC est principalement une formation de sécurité routière et qu'elle se distingue entre autre des autres formations existantes par le fait qu'elle couvre plusieurs types/formules d'événements (impact sur le rôle des encadreurs), et qu'elle est davantage axée sur la « psychologie client ».

Sophie précise que la formation de VQ est principalement conçue autour des d'événements qu'ils organisent.

Dany Beaulieu ajoute qu'il est important que les encadreurs soient en bonne condition physique, et que cet aspect est également évalué lors de la formation (pratique).

Hélène conclut sur le fait que les événements au calendrier et le profil des participants sont hétérogènes, et c'est la force de la formation de la FQSC, qui s'adapte à cela.

Élections

Postes en élection :

- Directeur sécurité (mandats de 2 ans)
- Directeur des événements (mandats de 2 ans)
- Directeur technique (mandat d'un an)

Hélène Soulard fait la lecture des articles de règlements généraux qui concernent les élections du secteur. Elle ajoute que la demande sera faite au conseil d'administration afin que les règlements généraux soient amendés pour permettre à l'ensemble des membres de la FQSC d'élire le Directeur de la sécurité.

Frédérique Moulin propose qu'il pourrait y avoir un Directeur de la sécurité dans chaque secteur et que ce serait probablement plus efficace pour s'assurer que la sécurité routière soit la préoccupation de tous.

Hélène répond qu'il serait possible de créer un comité consultatif géré dans le secteur CPT, composé de représentants de la sécurité issus de chacun des secteurs.

André Michaud précise qu'il n'est pas obligatoire d'attendre la prochaine assemblée du CA et qu'il est possible de mettre en place la mesure maintenant et la présenter lors de la prochaine assemblée générale.

Votes

Élection de Léon Thériault au poste de Directeur Sécurité.

Élection de Sophie Asselin au poste de Directrice des événements.

Élection de Léo Gagné au poste de Directeur technique.

Conclusion de la commission d'orientation

Hélène Soulard affirme qu'elle va surveiller l'implantation de la sécurité comme valeur corporative de la FQSC. Elle ajoute qu'il est important de continuer le travail de formation (capitaines de route et encadreurs en événements) et d'ouvrir l'offre de capitaine de route aux autres secteurs puisqu'il s'agit en fait d'un très bon médium de sensibilisation. Elle s'engage à ce qu'il y ait un point sécurité routière à chaque rencontre du CA et un suivi des actions mises en place dans chacun des secteurs.

Léon Thériault précise que la ligne éditoriale de la fédération doit prendre une autre couleur et que la FQSC devrait toujours intervenir dans les dossiers en lien avec la sécurité routière, ne serait-ce qu'en « partageant les préoccupations d'autres organismes engagés dans le dossier ». André Michaud précise qu'il est intervenu dans les médias trois fois dans la dernière année mais que dans plusieurs situations, les journalistes n'ont pas nécessairement le réflexe d'interpeller la FQSC en matière de sécurité routière. Il reconnaît qu'il est important que la FQSC devienne davantage une référence en termes de sécurité routière.

Léo Gagné suggère d'être plus actif sur Twitter (compte FQSC).

Frédérique Moulin rappelle l'importance que les secteurs RP et CPT se consultent davantage entre eux, et avec les organisateurs, afin d'éviter les conflits au calendrier. Elle rappelle aussi l'importance de l'enjeu autour de la facturation pour la présence policière sur les événements cyclistes.

André Michaud rappelle que les services de police sont sollicités pour plusieurs événements, pas seulement cyclistes, avec des moyens qui diminuent. Il termine en rappelant l'importance que chaque secteur ait un représentant au comité consultatif sur la sécurité.